

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHE SUR YON - 8501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 07/08/2024 - 7898 - 2012 B 01451 - 504 141 201 - 2CYU

2CYU

Société par actions simplifiée au capital de 40 000,00 euros
Siège social : 15 rue des Forgerons 85340 LES SABLES D'OLONNE
RCS LA ROCHE SUR YON 504 141 201

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 Juin 2015

L'an deux mille quinze,
Le 30 juin,
A 10 heures

Les associés de la société 2CYU se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, 15 rue des Forgerons 85340 LES SABLES D'OLONNE, sur convocation faite à chaque associé.

Sont présents :

Madame Laurence GOSSELIN, titulaire de 1920 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Monsieur Adel BOUJEMAA, titulaire de 2080 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 4 000 actions sur les 4 000 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Madame Laurence GOSSELIN, en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Adel BOUJEMAA est désigné comme secrétaire.

La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- Un exemplaire des statuts de la Société, - le rapport de la Présidente,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la Présidente,
- Décision à prendre sur les mandats des commissaires aux comptes
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la Présidente indiquant les motifs de la modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social et la marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice en cours.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RÉOLUTION

Les mandats de la société **S.A A.C.C.E**, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur **Michel LEVREL**, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler leurs mandats pour une nouvelle période de six (6)exercices.

En conséquence, l'Assemblée Radie les Commissaires au compte de leurs mandats.

La société n'est plus tenue d'avoir un CAC aux vues des seuils prévus par la loi et en application des dispositions de l'article L.823-1 et suivant du code de commerce.

L'exercice du mandat des CAC du 07 mai 2008 au 07 mai 2014 n'a pas été renouvelé .

Radiation, de S.A A.C.C.E représenté par Monsieur Thierry BACQUET

Sise Immeuble Laliq -40, Cours Albert 1^{er} -75008 Paris Immatriculée au RCS de paris sous le n° 397932765

En qualité de **Commissaire aux comptes Titulaire,**

Radiation, Monsieur Michel LEVREL

Demeurant 1, avenue Delattre de Tassigny- 94130 Nogent sur Marne en qualité de **commissaire aux Comptes Suppléant,**

Deuxième RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Présidente.

Associé

Laurence Gosselin.

Adel Boujema



2CYU

**Société par actions simplifiée
Au capital de 40 000 €**

**Siège social 15 Rue des Forgerons
85340 LES SABLES D'OLONNE**

504 141 201 RCS LA ROCHE SUR YON